

Procédure d'indemnisation ouverte pour les victimes de Dentexia

Par Justin Boche

Publié le 24/11/2016 à 11:21
Réagissez

Les victimes du dentiste low-cost Dentexia peuvent désormais faire leur demande d'indemnisation sur le site internet de sécurité sociale.



Le 27 juillet dernier, Marisol Touraine, la ministre de la Santé annonçait la mise en place d'une série de mesures en faveur des victimes de la société de soins dentaires bon marché (<https://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Dentexia-Marisol-Touraine-annonce-une-aide-pour-les-victimes>). Ce vendredi 18 novembre, les membres du collectif contre Dentexia ont rencontré les responsables en charge de leur dossier au Ministère qui leur a confirmé que le dispositif d'aides était enfin ouvert sur le site internet de la sécurité sociale (<http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/par-situation-medicale/vous-avez-ete-victime-des-centres-dentexia.php>). Les victimes du dentiste low-Cost peuvent donc dès à présent créer leur dossier en ligne pour prétendre à une indemnisation. Une véritable victoire, issue d'une longue lutte, pour le collectif.

En tout, près de 1 500 plaintes ont été déposées contre les centres Dentexia, dont trois étaient ouverts à Lyon, placés en liquidation en mars 2016. À l'origine de ce véritable scandale sanitaire (<http://www.lanceur.fr/scandale-dentaire-dentexia-le-defenseur-des-droits-ouvre-une-enquete-2/>) révélé par *Lyon Capitale*, les pratiques d'un dentiste low cost. Dentexia c'est l'histoire de "monsieur et madame tout le monde", expliquait Abdel Aouachria, le porte-parole du collectif contre Dentexia, dans *L'Autre Direct* (<https://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/L-autre-direct/Dentexia->

Abdel-Aouacheria-denonce-une-pyramide-de-Ponzi-a-la-Madoff). *Ce sont des victimes qui ont fait confiance à un système de santé et qui sont aujourd'hui ruinées et surtout en attente de soins. Ils ont payé par avance tous leurs soins, mais n'ont pas été soignés et n'ont plus aujourd'hui les moyens de payer.*" Un véritable système "de pyramide de Ponzi à la Madoff", décrivait-il.

Le Collectif organisera une réunion le 4 décembre prochain à la Salle polyvalente des Sources à Écully pour informer les victimes.



(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Depakine-l-assemblee-

Nationale-valide-le-fonds-indemnisation)

Dépakine : l'assemblée Nationale valide le fonds indemnisation

(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Depakine-l-assemblee-Nationale-valide-le-fonds-indemnisation)



(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Sanofi-devra-

indemniser-les-victimes-de-la-Depakine)

Sanofi devra indemniser les victimes de la Dépakine

(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Sanofi-devra-indemniser-les-victimes-de-la-Depakine)



(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Lyon-des-sprays-

nasaux-anti-overdose-distribues-par-les-HCL)

Lyon : des sprays nasaux anti-overdose distribués par les HCL

(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Lyon-des-sprays-nasaux-anti-overdose-distribues-par-les-HCL)



(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Hopital-Edouard-

Herriot-fin-des-travaux-de-gros-oeuvre-du-batiment-H)

Hôpital Edouard Herriot : fin des travaux de gros oeuvre du bâtiment H

(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Hopital-Edouard-Herriot-fin-des-travaux-de-gros-oeuvre-du-batiment-H)



(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Lyon-une-conference-

sur-la-sante-sexuelle-pendant-et-apres-un-cancer)

Lyon : une conférence sur la santé sexuelle pendant et après un cancer

(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Lyon-une-conference-sur-la-sante-sexuelle-
pendant-et-apres-un-cancer)



(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Novembre-c-est-le-

mois-sans-tabac)

Novembre, c'est le "mois sans tabac" !

(/Journal/Lyon/Actualite/Actualites/Sante/Novembre-c-est-le-mois-sans-tabac)

Connectez-vous pour ajouter un commentaire